



## **Assemblée participative du GSI**

**Procès-verbal**

**Jeudi 11 mars 2021 - 12h15 – 14h**

**Zoom : <https://unige.zoom.us/j/97522985444>**

Présent-es : Françoise Briegel, Djeevan Buratti, Margaux Cabanel, Sandrine Chollet, Frédéric Esposito, Hugo Hauvespre, Hugo Houbart, Jean-Pierre Kiraly, Nicolas Levrat, Léa Moreau, Annina Pfund, Maud Preher, Thomas Sattler, Matthias Schulz, Ludovic Sicot, Flore Vanackère, Roswitha Zahler

Invité-es : Enrico Gallo, Edgar Grünig

Excusé-es : Korine Amacher, Sandra Lavenex

---

### **1. Approbation de l'ordre du jour & Annonce des divers**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Aucun divers n'est annoncé.

### **2. Approbation du PV de la séance du 10 décembre 2020**

Le PV est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **3. Communications du Directeur**

-Situation actuelle & organisation de l'UNIGE. Aucun nouvel élément depuis la dernière communication du Recteur. Le Directeur du GSI confirme cependant que même si on assiste à un retour en présentiel après Pâques, les enseignements resteront accessibles aussi à distance. Il revient sur le message d'un certain « Gilles », il est difficile de confirmer ou d'infirmer ce qui est énoncé dans le message. Cependant suite à ce message, il est important de comprendre quels sont les enjeux et les priorités de la communauté estudiantine. La Présidente de l'AP explique que la raison pour laquelle elle a diffusé le message était pour que chaque membre de l'assemblée dispose du même degré d'information.

-Le Directeur annonce l'engagement de Laurent Moccozet depuis le 1<sup>er</sup> mars à 40%. Outre le soutien technique, il lui est demandé d'animer au sein du GSI un atelier de réflexion sur l'évolution des enseignements et des évaluations en se basant sur les nouvelles technologies. Il est demandé à ce qu'il soit clairement identifié sur le site du GSI.

-Evaluation du BARI : Le calendrier prévu est décalé d'un mois suite à un très grand nombre de réponses aux questionnaires étudiants/alumni (plus de 600 réponses à analyser). De fait, le rapport d'auto-évaluation sera remis au 31 mars 2021.

-Point sur les candidatures pour les Masters du GSI : Le délai pour déposer les dossiers est échu depuis le 1<sup>er</sup> mars et le nombre de dossiers reçus est satisfaisant pour tous les programmes, à savoir : Master en études européennes, 104 candidatures / Master en études africaines, 62 candidatures / Master Moyen-Orient, 77 candidatures / Master Russie-Europe médiane, 34 candidatures / Master of Science in Global Health, 317 candidatures

-Elections des représentants de l'AP. Processus géré par l'administration centrale. Un renouvellement se produira par votes uniquement s'il y a plus de candidats que de sièges à pourvoir. Le Directeur rappelle que la liste doit être adressée au plus tard à 12h le 12 avril

prochain au service des élections. Tout retard signifierait la non-représentation d'un des corps à l'AP. Lors des dernières élections c'est ce qui était arrivé aux étudiants.

Une question est posée au Directeur du GSI : elle concerne la vaccination des enseignants si le retour en présentiel se confirme. Le Directeur répond qu'il n'y a aucune communication officielle mais qu'un groupe travaille sur cette question au sein du rectorat.

#### **4. Renouveau du corps professoral à l'Assemblée participative**

Le Directeur du GSI et la Présidente de l'AP, la Prof. Françoise Briegel, rappellent qu'en cette année d'élection à l'Unige, il est prévu de renouveler les représentants du corps professoral. La procédure est en cours. Le délai pour transmettre la liste au service des élections est fixé au 12 avril à 12h. Il rappelle qu'il est possible d'avoir des suppléants notamment pour palier au congé scientifique.

#### **5. Proposition de modification du Règlement d'Organisation du GSI\***

Le Directeur du GSI présente un projet de modification du Règlement d'Organisation du GSI suite à l'accord du Décanat de la Faculté des Sciences pour devenir, à son tour, partenaire du GSI. Adopté par le Collège la semaine dernière, il est soumis ce jour à l'AP l'adjonction de la Faculté des Sciences aux facultés déjà partenaires du GSI. Il est précisé que suite au vote de l'AP, cette modification devra être approuvée par la Faculté des Sciences (COPO ainsi que Conseil participatif), puis par les conseils participatifs de toutes les facultés partenaires actuelles et enfin par le Rectorat. Cette proposition résulte du développement du projet sur la diplomatie scientifique, du fait que la Faculté des Sciences prend part au plan d'études du Master en études africaines.

**Vote : aucune opposition, aucune abstention, approuvé à l'unanimité.**

#### **6. Modification du Règlement d'études du Master en études européennes\***

Le Directeur du GSI rappelle le projet : le Master actuel a été créé à la fin des années 90 et comporte, en fait 3 Masters (il y a 3 codes formation) : *Culture & Sociétés, Economie, Politique & Sociétés et Institutions, Droit & Sociétés*.

Le nouveau Master comportera 2 Masters (soit 2 codes formation) : *Economie, Politique, Institutions et Sociétés européennes et Global Europe*.

Ainsi, et au-delà du passage de 3 Masters à 2 Masters, la structure changerait : la moyenne serait toujours calculée par bloc acquis mais autour d'une répartition différente. Le Directeur rappelle que les discussions concernant les plans d'études auront lieu lors de la prochaine AP. Le Directeur propose un vote « sous réserve des ajustements demandés par le Service juridique le cas échéant. »

Une remarque ayant été faite sur la volonté de passer au langage épïcène, **un vote sur la volonté de passer au langage épïcène : aucune opposition, aucune abstention, approuvé à l'unanimité.**

**Vote sur la modification du Règlement d'études : aucune opposition, une abstention.**

#### **7. Format de la prochaine session d'examens (présentiel – zoom)**

Les étudiants ont demandé à ce que ce point soit traité pour parler du mal-être étudiant. Un sondage a été organisé afin d'illustrer leurs propos (diffusé via un powerpoint au cours de la séance).

Le Directeur confirme le fait que le rectorat tient à faire passer les examens en présentiel. Il rajoute que, quoi qu'il soit décidé, les étudiants qui ne pourront pas se rendre sur place pourront passer l'examen en ligne. Une réflexion devra se mener autour des questions d'égalité de traitement dans ce cas. Il ajoute qu'il comprend le malaise étudiant et qu'il a conscience du

risque de décrochage. A ce jour, on ne sait pas si un retour en présentiel sera possible ou non (soucis logistiques, pédagogiques, sanitaires).

Les étudiants prennent la parole et insiste sur stress du présentiel aux examens pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année BARI. Le mail de « Gilles » a « libéré » la parole. De nombreux mails font part d'idées suicidaires (tentative de suicides avérée sur 4 personnes). L'AESPRI s'est employé à les orienter vers la cellule psychologie mise en place à l'uni mais peu de succès. Les étudiants sont donc renvoyés à l'hôpital cantonal car ils ont une cellule 24/24. Le sondage montre que près de 96% des étudiants veulent des examens en ligne.

En ce qui concerne les étudiants de niveau MA, l'e-mail de « Gilles » a suscité beaucoup d'émotions. Il ressort énormément d'inquiétudes sur le retour en présentiel aux examens. La problématique de la triche soulevée par le Rectorat semble peu plausible vu le type d'examens. Cela soulève le problème du rapport de confiance à l'institution et également envers les étudiants. Il est demandé que les étudiants puissent signer une charte de confidentialité.

Le Directeur du GSI prend la parole. Il indique qu'il va falloir déterminer s'il s'agit d'un problème propre au GSI ou d'un problème plus largement partagé par les étudiants de l'unige. Il va donc faire remonter l'information au rectorat dès la fin de l'AP et il invite les étudiants à lui transmettre la partie statistique présentée. Il explique qu'il y a un décalage de perception car les étudiants se sont manifestés auprès du GSI sur les questions techniques mais pas sur des problèmes aussi graves. Ni les enseignants ni les assistants n'ont eu de retour d'étudiants en détresse non plus.

#### **8. Aespri : Salle de réunion**

Le Directeur du GSI rappelle qu'il n'a aucun « pouvoir » sur les salles SdS et que sa discussion avec le Doyen de SdS n'a pas abouti, ce dernier mettant en avant les contraintes en termes de locaux à Unimail. Il rappelle cependant qu'il reste possible pour les étudiants du GSI de réserver les salles de cours de la SIP si besoin pour faire des réunions.

#### **9. BARI : Cours d'anglais**

Dans la mesure où le BARI est en pleine phase d'auto-évaluation il ne semble pas opportun d'aller de l'avant tant que la réforme n'est pas entreprise (cela devrait être le cas au début de l'automne prochain). Le Directeur du BARI, Frédéric Esposito, précise que la question des cours de langue figure dans le rapport d'auto-évaluation.

#### **10. Masters : Demande d'un retour écrit systématique des enseignant.e.s sur les travaux écrits**

Les étudiants indiquent que souvent les notes finales comprennent un oral et un écrit mais qu'ils ne savent pas combien ils ont obtenu spécifiquement. Ils mettent en avant les vertus pédagogiques des retours des enseignants. Le Directeur du GSI rappelle la liberté académique mais il envisage d'adopter une directive pour imposer aux enseignants de faire un retour systématique aux étudiants. Ainsi, ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain collègue avec éventuellement un projet de directives.

#### **11. Proposition de tutorats (capsules, écrits, etc.) réalisés par des étudiant.e.s sur la méthodologie pour les travaux écrits de Master**

La demande émane des étudiants du MAMO qui ont eu régulièrement des retours négatifs des enseignants quant à leurs compétences en méthodologie. Ils soulignent l'initiative de leur assistante qui leur a proposé un tutorat sur la rédaction de mémoire. L'idée à germer de réaliser des tutoriels vidéo qui serait disponible sur l'espace étudiants du GSI. Ils en ont parlé à leur enseignant, M. Rakkah qui les soutient. La Présidente de l'AP rappelle que chaque enseignant à ses propres exigences et notamment en termes de présentation des travaux. Le Directeur du GSI rappelle qu'une plateforme, placée sous la responsabilité des étudiants et donc sans la validation des enseignants, avait été envisagée au sein de laquelle les étudiants pouvaient interagir. Il

propose aux étudiants de se tourner vers, David Gonzalez, webmestre au GSI. Il va le prévenir et comme ça les étudiants pourront le contacter.

**12. Master en études européennes : enseignement sur les « relations entre la Suisse et l'Union Européenne »**

Les représentants étudiants font état de plusieurs remarques regrettant ce manque de cours. Cette question relevant de la mise à jour des plans d'études, le Directeur du GSI invite les étudiants à contacter directement, la Directrice du MAEE, la Prof. Sandra Lavenex.

**13. Master Moyen-Orient : Superposition des cours d'arabe pour débutants et des cours avancés d'arabe (dispensés en Faculté des Lettres)**

Les représentants étudiants demandent la possibilité de changer les horaires du Tronc commun du MAMO car ils se chevauchent avec les cours de langues avancés qui sont proposés par la Faculté des Lettres. Cette question relevant de la mise à jour des plans d'études, le Directeur du GSI invite les étudiants à contacter directement, la Directrice du MAMO, la Prof. Silvia Naef.

**14. Divers**

Un divers non annoncé est finalement soulevé par les étudiants : les enseignants sont-ils tenus de donner leur cours en live ou peuvent-ils mettre des enregistrements ?

Le Directeur du GSI répond que la question n'a pas été formellement tranchée. Il n'y a rien dans les directives du Rectorat ni dans celles qui avaient été émises par le GSI lors du passage à l'enseignement à distance. Il confirme que, quoi qu'il en soit, les règles ne changeront pas ce semestre. Il invite enfin les étudiants à lui faire remonter les cas particuliers afin qu'il tente de les régler en bilatéral.

La séance est levée à 14h45.